

***Politique sur l'utilisation des économies
ou des fonds inutilisés dans le cadre
des projets de recherche approuvés***

CONTEXTE

Les projets des Concours I et II devaient prendre fin le 31 mars 2005. En raison de retards à la signature des ententes ou au démarrage, les directeurs de la plupart des projets ont demandé des prolongations pour terminer leurs travaux. Génome Canada a examiné et approuvé ces prolongations à l'automne 2004. C'est ce qui explique que la majorité des projets des Concours I et II prendront fin au cours de l'exercice 2005-2006.

Après discussion avec les représentants des centres de génomique, nous prévoyons qu'il pourra y avoir des cas où les projets auront réalisé toutes les étapes sans avoir dépensé toutes les sommes prévues en raison d'économies de coût. Comme il n'existe actuellement aucune politique sur le meilleur parti à tirer de ces économies ou de ces fonds inutilisés, ils devront, selon la position implicite actuelle, être retournés à Génome Canada.

ENJEUX

Sans politique, il est fort probable que les fonds inutilisés seraient rapidement dépensés de façons qui n'ont jamais fait été évaluées. Il n'existe pas de mécanisme clair qui permettent aux chercheurs et aux centres de génomique de proposer l'utilisation optimale des fonds inutilisés.

POINTS À EXAMINER

Pour s'assurer de l'utilisation à la meilleure valeur ajoutée possible du financement des projets de recherche approuvés par Génome Canada, on pense qu'il faudrait adopter une politique qui incite les chercheurs et les centres de génomique à réaliser des économies de coûts et des gains en efficacité et à consacrer ces fonds à la génomique à fort impact.

La mise en œuvre d'un mécanisme qui permettra aux chercheurs et aux centres de génomique de cerner des recherches ou des étapes additionnelles, réalisés avec le même financement, constitue une solution qui ne fait que des gagnants. Les chercheurs et les centres de génomique obtiendront l'approbation de poursuivre leurs travaux et Génome Canada pourra quantifier la valeur additionnelle du même investissement et en faire la preuve.

Par ailleurs, si Génome Canada « récupère » automatiquement les économies de coûts et les gains d'efficacité, les chercheurs auront peut-être l'impression qu'on leur reprend un montant qui leur avait été accordé en montant absolu de financement (ou qu'ils avaient gagné par une gestion efficace du projet) et peuvent être moins motivés à chercher à réaliser d'autres économies de coûts et gains d'efficacité.

RECOMMANDATION

Mettre en œuvre une politique et un processus qui favoriseraient les économies de coûts et les gains d'efficacité en permettant aux chercheurs, avec l'appui des centres de génomique, de proposer une manière d'utiliser au mieux les fonds disponibles. Plus précisément :

- si le montant est supérieur à 500 000 \$, la proposition devra être examinée par deux évaluateurs externes et approuvée par le conseil d'administration de Génome Canada;
- si le montant est inférieur à 500 000 \$, la proposition devra être approuvée par la direction de Génome Canada, à la suite d'un examen pertinent au besoin;
- toutes les propositions qui n'auront pas été approuvées entraîneront le retour à Génome Canada des fonds restants.